

/DA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-388 du 28 Novembre 1995

Chargeant Monsieur Aurélien HOUESSO, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique de l'intérim de Monsieur Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique pour compter du 26 Novembre 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;

Ø E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 26 Novembre 1995, Monsieur Aurelien HOUESSO, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique pendant l'absence de Monsieur Robert TAGNON.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 Novembre 1995

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,
Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEDN 4 SGG 4 MPRE 2
MEMH 2 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-